

Jungholtz

Bulletin municipal d'informations



S'Dorfblättla



EDITORIAL

Mes très chers concitoyens,

Au mois de mars dernier à l'occasion des élections municipales vous avez apporté votre soutien à la nouvelle équipe municipale. Une équipe largement renouvelée puisqu'elle comprend 9 nouveaux conseillers.

Le 4 avril dernier, la première réunion de ce nouveau conseil a eu pour mission d'élire le Maire et ses adjoints :

Maire : Guy HABECKER

1^{er} adjoint : Marc KAUFFMANN

2^{ème} adjointe : Marie Josée BOLTZ

3^{ème} adjoint : Francis LAUCHER

Je profite de cette tribune pour remercier chaleureusement les Jungholtzaises et les Jungholtzois, en mon nom et au nom du Conseil Municipal pour la confiance qu'ils nous ont témoignée.

Nous allons rapidement mettre en place les commissions de travail

municipales. Elles seront chargées d'étudier et de mettre en œuvre les projets que nous avons présentés dans notre programme.

La commission des finances a été la première à se réunir afin d'établir le budget à déposer pour le 30 avril !

Quelques jours uniquement pour se mettre au courant du fonctionnement de la Commune, établir le Budget, le faire approuver et le déposer aux instances !

Nous ne pourrons pas, et ne voulons pas, faire abstraction de l'héritage du passé, lors de l'élaboration de ce budget, car bien entendu il s'agit de terminer les projets en cours, ensuite seulement nous pourrons initier les nouveaux projets incontournables ; notamment l'amélioration de la sécurité près de l'école, et bien d'autres que nous sommes impatients de voir se concrétiser

Nous abordons sereinement ce mandat et vous présenterons tout au long des mois à venir les actions entreprises.

Pour l'heure nous devons tout d'abord établir un état des lieux objectif, puis prioriser les actions à mener.

Je suis bien conscient qu'un maire doit avoir une vision globale des choses ; de manière claire et précise, la faire partager à son équipe, ne pas s'arrêter à la première difficulté et anticiper pour le futur, car

"administrer, c'est avant tout prévoir".

Ce bulletin a pour objectif de vous informer et de vous rapprocher du Maire et du Conseil Municipal.

De plus, au fil des mois à venir nous avons le projet de l'étoffer, d'y rassembler des informations pratiques qui vous permettront de participer à la vie du village.

Je crois sincèrement que la communication et la diffusion de l'information sera un moyen de fédérer les forces vives du village, une manière de redynamiser et de relancer avec enthousiasme les activités proposées au sein de notre village.

C'est pourquoi, dès à présent je lance un appel aux écoles et à toutes les associations du village pour nous communiquer les actions menées au sein de leurs équipes et partager les projets à venir afin que nous puissions les intégrer dans l'agenda des manifestations du village.

C'est ainsi que tous vous pourrez constater l'engagement des enseignants, la vitalité et le dynamisme des associations du village.

Notre village à travers ses habitants cultive un art du bien vivre ensemble, sachons le développer afin de lutter contre tous les égoïsmes et renforcer la solidarité entre nous.

Le Maire,
Guy HABECKER ■

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

⇒ Secrétariat de Mairie

Rez-de-chaussée du bâtiment mairie-école

Lundi 08 h 30 à 12 h 00 / 13 h 30 à 19 h 00

Mardi 08 h 30 à 12 h 00

Jeudi 08 h 30 à 12 h 00 / 13 h 30 à 18 h 00

E-mail : mairie.jungholtz@wanadoo.fr

⇒ Permanences des élus

Le lundi soir de 19h00 à 20h00 ou sur rendez-vous
via le secrétariat ☎ 03 89 62 22 11

BUDGET

La première séance de la nouvelle mandature, sous la présidence du maire Guy Habecker, s'est tenue le 28 avril et a été principalement consacrée à la désignation des élus au sein des organismes auxquels participe la commune et aux finances locales.

En ouverture de la séance, le maire a rappelé que la nouvelle équipe municipale n'a eu que 20 jours pour plancher sur ce budget 2014 à déposer avant fin avril ! Le Maire précise que ce nouveau conseil est composé d'une équipe largement renouvelée, qui doit faire face à un passage de relais inexistant, une prise de fonction dans un environnement administratif non structuré, des dossiers difficilement accessibles et une visibilité floue quant aux dépenses déjà engagées mais non réglées. La marge de manœuvre est donc très étroite, de ce fait la décision a été prise par la Commission des Finances de présenter, pour cette première année, un budget prudent qui tient compte du budget initial 2013, des dépenses et recettes connues de l'année 2013, des dépenses inscrites au budget 2013 mais non réglées à ce jour et des imprévus liés aux dossiers non clos en 2013.

Il a toutefois été proposé d'inscrire à ce budget 2014, le remplacement du matériel informatique du secrétariat de mairie qui est en bout de course, d'acquérir du petit matériel pour le service technique et de lancer le projet de mise en place de panneaux de signalisation pédagogique aux abords de l'école.

Le budget M49 (Investissement-Eau) comprendra un investissement conséquent relatif au remplacement des compteurs d'eau.

Par ailleurs, un léger coup de pouce a été prévu pour les associations, une manière d'affirmer l'intérêt porté par la municipalité au développement des activités associatives pour redonner vie au village. Un autre moyen sera l'implication à titre représentatif des élus auprès des associations communales, avec leur présence active dans les diverses célébrations et commémorations.

Le budget de fonctionnement est équilibré :

en dépenses et en recettes d'exploitation à 1 036 622.88 €

en dépenses et recettes d'investissement à 867 405.50 €

Le budget eau est équilibré :

en dépenses et en recettes d'exploitation à 270 861.98 €

en dépenses et recettes d'investissement à 240 867.30 €

Chacun des chapitres a été présenté, et largement commenté puis proposé au vote. Le budget 2014 a été voté à l'unanimité par l'ensemble des élus.

Taux des trois taxes locales : il a été décidé de maintenir le même taux qu'en 2013 pour les trois taxes. Elles sont donc fixées comme suit :

- ◆ Taxe d'habitation : 10.10% (idem 2013 – 10% en 2012)
- ◆ Taxe foncier bâti : 12.44% (idem 2013/12.32% en 2012)
- ◆ Taxe foncier non bâti : 41.01% (idem 2013/40.6% 2012)

Prix de l'eau : il a été décidé de maintenir le prix du m³ d'eau à 1.65 € ; seule la taxe redevance assainissement collectif collectée par la Communauté de Commune de la Région de Guebwiller passe de 1.37 à 1.39 € le prix total du m³ d'eau du secteur assainissement collectif sera donc de 3.87 € (3.85 € en 2013).

Délégations conférées aux adjoints

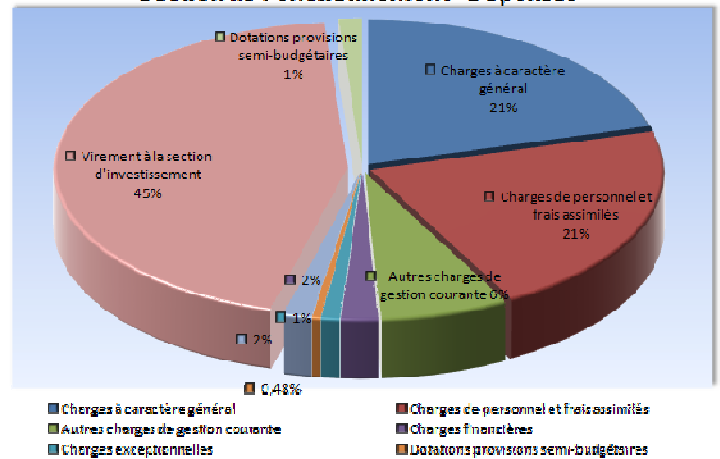
Marc Kauffmann : Délégué suppléant auprès de la CCRG Contentieux et problèmes juridiques / Affaires scolaires / Bâtiments communaux (sécurité) / Forêt / Cimetière

Marie Josée Boltz : Administration générale / Affaires culturelles / Communication, cadre de vie / Affaires sociales

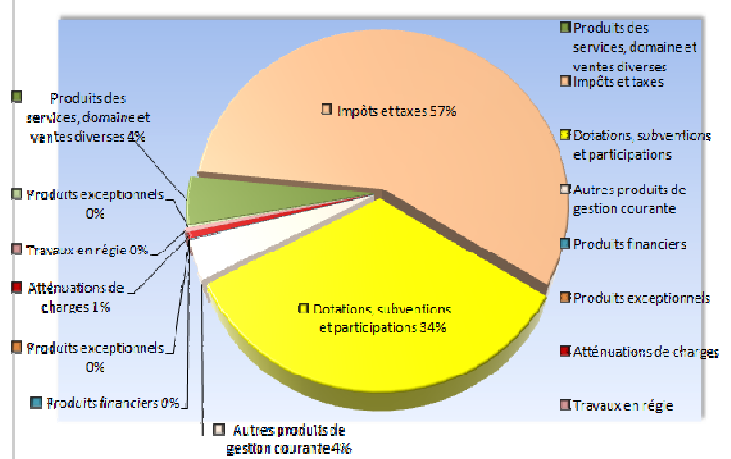
Francis Laucher : Urbanisme / Voirie (eaux pluviales, éclairage, ...) / Réseau d'eau / Sécurité / Salle polyvalente et associations

Les indemnités de fonction du maire et de ses adjoints ont été fixées à l'identique, avec effet au 1^{er} avril 2014. ■

Section de Fonctionnement - Dépenses



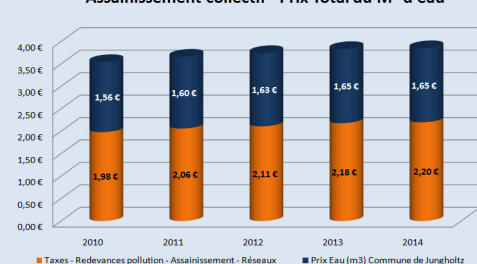
Section de Fonctionnement - Recettes



TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT

Assainissement collectif	2010	2011	2012	2013	2014
Prix total du m ³	3,54 €	3,66 €	3,74 €	3,83 €	3,85 €
Prix du m ³ d'eau	1,56 €	1,60 €	1,63 €	1,65 €	1,65 €
Redevance pollution eau d'origine domestique		0,432 €	0,432 €	0,432 €	0,432 €
Redevance modernisation réseaux de collecte		0,274 €	0,274 €	0,280 €	0,280 €
Redevance pour prélèvement		0,094 €	0,114 €	0,124 €	0,124 €
Redevance assainissement collectif		1,260 €	1,290 €	1,350 €	1,370 €

Assainissement collectif - Prix Total du M³ d'eau



■ ■ ■ DÉLÉGUÉS AUX DIFFÉRENTS ORGANISMES

Communauté de Communes Région Guebwiller : Guy Habecker titulaire ; Marc Kauffmann suppléant.

Parc National Régional des Ballons des Vosges : Guy Habecker titulaire ; Marie Josée Boltz suppléante

SCOT Rhin – Vignoble – Grand Ballon : Audrey Munsch titulaire ; Jean Jacques Munsch suppléant.

Syndicat d'électricité/gaz/eau : Francis Laucher titulaire.

Brigade Verte : Jean Jacques Munsch titulaire ; Francis Laucher suppléant.

Syndicat mixte des Cours d'eau : Francis Laucher et Marcel Zink, titulaires ; Marie Josée Boltz & Nathalie Arico, suppléantes.

Syndicat du ramassage des élèves : Marc Kauffmann & Olivier Ternisien titulaires.

SIVU Pompiers : Titulaires : Guy Habecker, Marc Kauffmann, Raymonde Kupek – Suppléants : Francis Laucher, Hervé Cortèse, Jean François Fischer.

Conseil de Fabrique de Thierenbach : Guy Habecker

Conseil d'école : Titulaires : Olivier Ternisien ; Marc Kauffmann.

Conseiller en charge des questions Défense : Jean Jacques Munsch titulaire ; Jean François Fischer suppléant.

■ ■ ■ ORGANISATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

En amont du Conseil municipal et pour l'aider dans ses décisions, interviennent plusieurs commissions municipales.

Des propositions concrètes y sont étudiées lors de réunions ; une fois finalisées, elles sont discutées en séance plénière du conseil municipal. Les Commissions formulent des avis consultatifs destinés à permettre au Conseil municipal, seul décisionnaire, de délibérer.

■ ■ Les adjoints au maire sont membres de droit de toutes les commissions municipales.

C'est pour répondre à une totale transparence et dans la volonté d'associer tous les élus à la redynamisation de la vie communale que les commissions communales seront actives. Une commission peut, si elle l'estime nécessaire, inviter des membres extérieurs afin d'émettre un avis éclairé.

Les Commissions n'ont pas de compétences exhaustives, leurs missions sont amenées à évoluer en fonction des besoins.

La liste définitive des commissions et des membres de chacune sera arrêtée lors du prochain conseil municipal. La Commission des Finances est par contre déjà constituée et se compose comme suit :

■ ■ Commission des Finances

Président : Guy Habecker, Maire

Réfèrent : Olivier Ternisien

Membres : Marc Kauffmann / Marie Josée Boltz / Francis Laucher / Valérie Laurent / Delphine Teixeira-Choulet -

Commissions communales

■ ■ Commission Appel d'Offres

■ ■ Commission du Patrimoine

■ ■ Commission de la Voirie, des bâtiments, des constructions communales, des réseaux (Urbanisme - Eau potable - Eaux pluviales - Assainissement eau, électricité - Entretien et Sécurité des bâtiments communaux ...) et de la sécurité

■ ■ Culture et Communication (démocratie locale, publications et information) Conseil municipal des jeunes

■ ■ Commission Comité des Fêtes et de liaison avec les associations (Fêtes & cérémonies - Animation du village)

■ ■ Commission fleurissement - Cadre de vie et de l'environnement

■ ■ Commission Action sociale - Emploi - Formation

■ ■ Commission Communale des Impôts Directs

■ ■ ■ BRÈVES

■ ■ Assainissement

Il n'a échappé à personne que d'importants travaux ont été entrepris par la Com-Com sur le réseau.



Les travaux ont été finalisés le 17 avril ; il reste à faire le revêtement routier et certains abords à remettre dans leur "cru d'origine".



■ ■ RECU EN MAIRIE ■ ■

■ ■ Déclarations préalables de travaux

M.FONTI Pierre : création d'un abri pour deux voitures

M.LORANG François : pose 2 marquises, 2 abris bois ouverts

M.ROSEMARY Julien : clôture

M.ZOGGIA Laurent : ravalement des façades.

■ ■ PLU - Un recours gracieux a été déposé

Ce recours gracieux, déposé en Mairie avant les élections, demande au Maire la révision de la classification de certaines zones du PLU.

ASC St Joseph (Quilleurs) est Champion de France 2014 et vient de remporter la Coupe de France ! Félicitations.



3 Mai 2014 Samedi à 20h00	Concert de Gala de la Musique Harmonie de Jungholtz avec le concours de l'ensemble de variétés de Wuenheim à la salle polyvalente
8 Mai - Jeudi	Commémoration de la Victoire
9 Juin 2014	Amicale des Pêcheurs - Concours de pêche ouvert à tous et repas de midi à l'étang de pêche - Lundi de Pentecôte
13 & 14 Juin 2014	GMJ - Gala de danse à l'espace Grün de Cernay
21 Juin 2014 Samedi	Amicale des Sapeurs Pompiers Fête de la Musique" à la salle Polyvalente.
6 Juillet 2014 Dimanche	Musique Harmonie de Jungholtz - repas brochettes à la salle polyvalente
14 Septembre	Association des Aviculteurs de Jungholtz Fête de la Basse-cour et de la Nature
21 Septembre	Association Coup de Cœur Marché aux Puces

"Am Holz Ofa" (Pizza & tartes flambées) revient le jeudi 15 mai puis tous les 15 jours, le jeudi soir. Il sera garé devant le magasin "le Brotladla".
☎ 06 88 74 87 86.

■ ■ Nouvelles du commerce de proximité ■ ■ Une excellente image auprès du public...

Il se dit que :

- ◆ pour affronter les défis du futur, le commerce de proximité peut s'appuyer sur l'excellente cote d'amour dont il bénéficie auprès du public,
- ◆ que le maintien d'un commerce de proximité, surtout auprès des personnes âgées, est une nécessité !

A Jungholtz, les travaux du commerce de proximité se sont terminés juste avant les dernières élections municipales.

Il s'agit à présent de trouver le bon candidat pour l'ouverture de ce nouveau commerce ; celui qui sera motivé par l'envie de s'investir, qui n'hésitera pas à faire bouger le paysage économique de Jungholtz, celui qui saura s'adapter aux nouveaux modes de consommation, celui qui sera ouvert aux nouvelles attentes de la clientèle... la tradition n'exclut pas la modernité.

■ ■ Quelques rappels de civisme ■ ■

►► Balayage des trottoirs

Afin de préserver la sûreté et la commodité de passage dans les rues, les propriétaires ou locataires doivent veiller à maintenir leur trottoir en état de propreté.

Aussi est-il rappelé que les trottoirs doivent être nettoyés et balayés régulièrement.

►► A propos des déjections canines...

Rappelons à tous que les déjections canines posent de véritables problèmes :

- ◆ de propreté et d'environnement : dégradation du cadre de vie.
- ◆ d'hygiène : prolifération des microbes
- ◆ de sécurité : risque de chute pour les personnes âgées, les enfants ...
- ◆ de relationnel : entre les possesseurs et non possesseurs de chiens.

Aussi est-il rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse et leurs propriétaires doivent veiller à ce qu'ils ne souillent pas par leurs déjections les espaces publics, trottoirs, caniveaux, espaces verts publics, bac à sable du parc.

Au cas où malgré tout l'animal "s'oublierait" dans un lieu public, les propriétaires sont invités à faire preuve de civisme en prenant toutes les dispositions pour ramasser les déjections accidentelles.

►► Brûlage à l'air libre des déchets verts ... interdit !

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, il nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie. La combustion des déchets verts est peu performante et émet des imbrûlés, des particules véhiculant des composés *cancérogènes* (HAP), avec une toxicité accrue quand associés à des plastiques ou des bois traités ! Ces déchets verts doivent donc être soit : compostés, recyclés sur place, ou évacués en déchetterie.

ÉTAT CIVIL

Naissances

►► La commune de Jungholtz n'a enregistré aucune naissance sur la période de janvier à fin avril 2014.

Mariages

►► Noces d'argent

◆ Mr. & Mme BRUNET Tarcisse et Sylvie née KINNBACHER demeurant au 20 rue des Tuiles - mariés le 22 avril 1989 à Neuf Brisach

►► Noces d'or

- ◆ Mr. & Mme BRUCKER Rémi et Marie Louise née KLEIN demeurant au 7 rue de la Forêt - mariés le 22 janvier 1964 à Jungholtz
- ◆ Mr. & Mme SCHERMESSE Raymond et Monique née FRITZ, demeurant au 3 rue des Cigognes - mariés le 07 février 1964 à Soultz

Décès

- M. Albert WEISSEHORN, décédé le 28 février 2014 à l'âge de 83 ans.
- Mme Marie Thérèse KIEGER, décédée à l'âge de 79 ans.
- M. André LINDENSCHMIDT, décédé le 28 avril 2014 à l'âge de 84 ans.



S'Dorfblättla

Bulletin municipal d'informations

Impression : Mairie de Jungholtz / Responsable de la publication : Guy HABECKER, Le Maire
Réalisation : le comité de rédaction composé pour cette édition de : Marie-Josée Boltz, Marc Kauffmann, Francis Laucher
Tirage : 450 exemplaires.

